

NOUVEL HAY MAGAZINE

SANS FRONTIÈRES

Journée nationale des victimes de la guerre et des combats au Maghreb



Journée nationale des victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc,

Madame Geneviève DARRIEUSSECQ, Secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées, invite le :

Mardi 19 mars à 16H30

Quai de Branly (face à l'avenue de la Bourdonnais 75007 - PARIS)

La cérémonie sera suivie du ravivage de la Flamme à 18H30 à l'Arc de Triomphe .

Présence des porte drapeaux indispensable.

Les pertes françaises

Les pertes militaires françaises – Français de métropole et d'Algérie, « Français musulmans », légionnaires – sont les mieux connues : 27 500 militaires tués et un millier de disparus.

Pour les civils français d'Algérie, le nombre est de 2 788 tués et 875 disparus jusqu'au cessez-le-feu. Il faut y ajouter 2 273 disparus entre le 19 mars – date de l'entrée en vigueur du cessez-le-feu et le 31 décembre 1962, dont plus de la moitié sont officiellement décédés.

Les pertes de la population algérienne

Elles sont très difficiles à évaluer, car les sources sont divergentes. Le général de Gaulle parlait de 145 000 victimes en novembre 1959, et de 200 000 en novembre 1960.

Des historiens se sont penchés sur la question : Guy Pervillé s'est appuyé sur des données

démographiques - notamment les recensements de 1954 et 1966 - pour conclure à une fourchette de 300 000 à 400 000 victimes. Xavier Yacono, dans un article paru en 1983, estime les pertes algériennes à 250 000 morts environ.

Enfin, le chiffre le plus difficile à établir est celui des supplétifs musulmans - les "harkis" - après le cessez-lefeu ; pour eux, les estimations varient à + de 30 000 personnes.

Pour être complet, il faudrait ajouter à ce bilan quelques milliers de tués - au Maroc et en Tunisie, dans les conflits frontaliers (Sakhiet), en France, du fait des différents terrorismes (OAS, FLN), des règlements de compte, de la répression policière (Charonne ou le 17 octobre 1961), et de l'exécution des condamnés à mort.